



N°2021-01

**PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT  
SUBVENTIONNEES**

*Vu l'article 83 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,  
Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020,  
Vu l'article L1111-11 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu la notification d'une aide au fonctionnement - Fonds « Publics et Territoires » - axe 1 - du 6 avril 2021,*

La commune de Pacé informe que l'opération ci-dessous a bénéficié d'un plan de financement subventionnée comme suit :

Opération : Renfort de personnel pour l'accueil d'enfants en situation de handicap dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Subvention(s) publique(s) apportée(s) par :

Caisse d'Allocations Familiales pour un montant de  
6 885,00 € au titre de l'année 2021 (pour 1 530 heures).



A Pacé, le 22 avril 2021

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ.

